

Québec, le 17 février 2009

Monsieur Mathieu Bolullo
Direction principale – Projets de transports
et de construction
855, rue Sainte-Catherine Est, 16^e étage
Montréal (Québec) H2L 4P5

**Objet : Projet de construction du poste Anne-Hébert à 315-25 kV et de la ligne
d'alimentation à 315 kV à Saint-Augustin-de-Desmaures
Question du 17 février 2009**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 26 et 27 janvier derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- 1- Lors de la première séance de l'audience publique, le porte-parole du promoteur a indiqué qu'une quinzaine de pylônes seraient installés dans les milieux humides. Auriez-vous l'amabilité d'indiquer à la commission le ou les types de pylônes qui seraient utilisés et de préparer un tableau, sensiblement similaire à celui du DA5, où l'on retrouverait les informations suivantes :
 - 1- identification de l'unité (de A à H)
 - 2- type de milieu humide pour chacune des unités
 - 3- nombre de pylônes installés dans chacune des unités
 - 4- superficie requise pour l'installation d'un pylône (en ha). À cet effet, veuillez indiquer la perte temporaire de superficie requise par le chantier ainsi que la perte permanente résultant de la fondation nécessaire à l'installation d'un pylône ?

Par ailleurs, veuillez indiquer la superficie totale (en ha) de milieux humides qui sera définitivement perdue suite à l'installation de ces 15 pylônes. En sus de cette perte définitive, y aura-t-il d'autres superficies de milieux humides qui seront irrémédiablement perdues ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer la superficie totale (en ha) qui serait perdue et expliquer les raisons entraînant cette perte définitive additionnelle.

...2

- 2- Est-ce que les pertes temporaire et permanente de superficie lors de l'installation de pylône en milieu agricole seraient identiques aux pertes que vous prévoyez pour les milieux humides ? (voir le point 4 de la question 1).
- 3- Au moment de la réalisation du projet, un déboisement serait requis. Quelle serait la superficie totale (en ha) du déboisement qui serait effectué dans les milieux humides le long du tracé retenu ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 24 février 2009.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission